

# VALORISER LA RECHERCHE ET S'INTÉGRER DANS LES INDUSTRIES DE SANTÉ (MODULE GBM)

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Formation qualifiante

**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

### Responsable

- Pr Alain Sézeur

**Thématique :** Biologie médicale

### Public et prérequis

Étudiants inscrits en École Doctorale ou en Master

### Objectifs

Cette unité d'enseignement a pour but de faire connaître l'environnement social, économique et réglementaire biomédical afin de favoriser la valorisation des recherches et les partenariats recherche-industrie, l'insertion des étudiants dans les industries de santé, la création d'entreprise innovante et de faire connaître les carrières offertes par l'industrie biomédicale.

Les partenariats recherche entreprise doivent se professionnaliser à l'heure des concentrations de l'industrie pharmaceutique et biomédicale. Souvent, les innovateurs connaissent mal les procédures pour valoriser et protéger leurs innovations par des brevets et ont des difficultés à trouver un industriel susceptible de développer leurs inventions.

### Contenu

- Innovation biomédicale. Comment innover ? Protection industrielle (prise de brevet, protection des logiciels, ...). Veille technologique. Moyens à la disposition du chercheur pour innover. Financement de la recherche appliquée (Oséo ANVAR, Ministères, CE, ...) et de la création d'entreprise. Statut juridique des entreprises issues de la recherche ... Création d'entreprise innovante, Dynamique de projet.
- Rapports chercheurs-industriels ou de l'innovation au marché. Transfert industriel des innovations en France et à l'étranger. Collaboration médecin-industrie dans les différentes disciplines. Contraintes des industriels. Comment négocier un contrat avec l'industrie ? Enjeux industriels et commerciaux de la recherche. Création d'entreprise innovante, l'apport des études de marchés, ...
- Loi sur la protection des personnes se prêtant à la recherche médicale et la loi bioéthique : leurs conséquences pour la recherche médicale et le développement des innovations.
- Directives européennes des normes et évaluation du matériel. Procédures françaises et étrangères. Planification des diffusions des nouvelles technologies médicales. Les technopoles biomédicales. L'intelligence économique.
- Stratégies d'innovation dans l'industrie pharmaceutique.
- Carrières offertes dans l'industrie biomédicale.
- Stratégies de veille technologique et de transfert d'innovations biomédicales : applications concrètes avec mise en situation.
- Possibilité de se créer un réseau de relations professionnelles.

**Effectif :** 20 max

### Tarifs

**Droits d'enseignement :**

École Doctorale : 190 €

Master : 80 €

## Organisation/Calendrier

### Organisation

Volumes horaires globaux (CM, ED, TP, stage, autre) : **60h (20 h CM + 20 h TD + 20 h conférences).**

Nombre de crédits de l'UE : **6 ECTS**

Mention et Spécialité de master où l'UE est proposée : **Mention "Biologie Moléculaire & Cellulaire"**

Semestre où l'enseignement est proposé : **Semestre 3 du Master**

Effectifs prévus : **20**

### Calendrier

**Période d'enseignement** : 5 1/2 journées en janvier 2017 et 3 1/2 jours en Mars 2017

**Les 11, 12, 13 janvier 2017**

**Les 25, 26, 27 janvier 2017**

**Les 21 après midi, 22, 23 24 mars 2017.**

## Contacts/Inscription

### Inscription

- Pédagogique :

**Secrétariat** – Tél : 01 44 74 28 74 - Fax : 01 44 74 28 75

Hôpital des Diaconesses - DU GBM, Pavillon La Tourelle, 3<sup>e</sup> ét.

18, rue du Sergent Bauchat - 75571 Paris cedex 12

**Email** : [dugbm@hopital-dcss.org](mailto:dugbm@hopital-dcss.org)

- Administratif :

## Evaluation/Validation

### Contrôle des connaissances

Pour les étudiants inscrits en école doctorale : **assiduité** à tous les cours.

Pour les étudiants inscrits en Master : **assiduité** aux cours et Résumé d'une conférence et objectif de carrière

### Pas de délivrance de diplôme

Mais **délivrance d'une attestation de présence** remis au responsable de l'ED ou du Master